



Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt du dossier :

Recevabilité : Oui Non

Convocation à h :

Présentation orale : Oui Non

Avis : Oui Non **MONTANT**

**DEMANDE DE SUBVENTION 2019-2020
POUR LA COMMISSION ROANNAISE D'AIDE AUX
PROJETS ÉTUDIANTS (CRAPE)**

TITRE DU PROJET :

DATE(S) DE RÉALISATION DU PROJET :

LIEU(X) DE RÉALISATION DU PROJET :

NOM DE L'ASSOCIATION :

Adresse.....

Téléphone..... Adresse électronique.....

Nombre d'adhérents :

Noms, Prénoms / Disciplines & Années d'études de 2 étudiants membres du bureau :

1/.....

2/.....

RESPONSABLE DU PROJET :

Nom.....

Prénom.....

Lieu d'études Discipline/année d'études.....

Téléphone..... Adresse électronique.....

NATURE DU PROJET :

Arts plastiques

Cinéma / Audiovisuel / Photographie

Culture scientifique

Danse

Écriture

Multimédia

Musique

Théâtre

Autres (précisez) :

Animation des campus

Citoyenneté

Concours

Environnement

Humanitaire

Santé

Social / Solidarité

Sport

BUDGET TOTAL DU PROJET :

MONTANT DE LA SUBVENTION DEMANDÉE :

Rappel : la recherche de cofinancements est fortement conseillée.

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU TRANSMIS HORS DELAI SERA REJETÉ.

PRÉSENTATION DU PROJET

(Vous pouvez joindre des annexes à ce dossier si besoin)

OBJECTIFS :

DÉROULEMENT :

PUBLIC VISÉ :

NOMBRE D'ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRE DU PROJET :

NOMBRE D'ÉTUDIANTS PARTICIPANT A L'ORGANISATION DU PROJET :

BESOINS LOGISTIQUES (ordinateur, sonorisation, caméra, grilles d'exposition, vidéoprojecteur...) :

RAPPELS :

La Maison du Campus est un lieu de vie pour les étudiants et les associations étudiantes de l'UJM, elle peut mettre gratuitement à votre disposition une salle d'une jauge de 70 places pour l'organisation d'événements culturels.

Pour en profiter, renseignez-vous vite auprès de la Maison du Campus

BUDGET PRÉVISIONNEL

Le budget présenté doit être équilibré : Total Dépenses = Total Recettes

DÉPENSES	Montant		RECETTES	Montant	Déjà acquis
TOTAL			TOTAL		

À titre indicatif :

Dépenses : Fonctionnement (petits matériels, costumes, accessoires, achats divers...) / Frais extérieurs (location de salle, de matériel, assurance...) / Communication (tracts, affiches, frais postaux...).

Recettes : Ventes (billetterie, buvettes, livres..) / Subventions (Université, CROUS, Ville, Région..) / Fonds propres / Sponsors / partenariats.

HISTORIQUE : Votre association a-t-elle déjà bénéficié d'une subvention accordée par l'Université ?
Oui Non

Dans l'affirmative, précisez l'année de la dernière subvention obtenue, son montant et le nom du projet correspondant :

.....

Avez-vous transmis votre bilan justifiant de la réalisation de ce dernier projet subventionné ?
Oui Non

IMPORTANT : Une association n'ayant pas rédigé de bilan descriptif et chiffré d'un projet antérieur subventionné par la CRAPE verra toute nouvelle demande de subvention non examinée.

PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT À LA DEMANDE

Toute demande doit être accompagnée des documents suivants :

- le récépissé d'enregistrement de l'association en Préfecture,
- la composition du bureau pour l'année en cours,
- les coordonnées (nom, prénom, téléphone, courriel) du président de l'association,
- les statuts de l'association datés et signés par les membres du bureau,
- le compte-rendu de la dernière assemblée générale + le bilan financier de l'association + RIB

PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT À LA DEMANDE

Je soussigné(e),, porteur(se) du projet présenté à la commission atteste de la sincérité du budget prévisionnel et m'engage à respecter les obligations suivantes dans l'hypothèse où un financement serait alloué pour la réalisation du projet :

- Transmission d'un bilan descriptif et chiffré **dans le mois qui suit la réalisation du projet**
- Insertion du logo de l'Université et/ou de la mention « avec la participation de l'université Jean Monnet » sur l'ensemble des documents relatifs au projet.

L'attribution d'une prochaine subvention sera subordonnée au respect de ces obligations.

Date :

Signature :

SIGNATURE DU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION

Date :

Signature :

DÉPOT DU DOSSIER

Ce dossier est à retourner **entièrement complété** et accompagné des justificatifs demandés **avant la date communiquée** à l'adresse suivante :

Maison du Campus
12 avenue de paris
42300 Roanne

ou par courriel à corinne.moissonnier@univ-st-etienne.fr

Pour recevoir le règlement complet des critères d'attribution des subventions sur projets ou pour tout renseignement, **contactez Corinne Moissonnier au 04 77 71 87 11** ou par courriel à l'adresse figurant ci-dessus.

Les logos de l'Université Jean Monnet, la Maison du Campus et Roannais Agglomération, doivent figurer sur l'ensemble des supports de communication ou dans toutes manifestations médiatiques relatives au projet soutenu.